

Bureau du jeudi 7 novembre 2019

Membres du bureau présents

Benjamin DUVAL

Manuel ETIENNE

Jean-Jacques PARIENTI

Marinette SLIMANI

Renaud VERDON

Emilie VIGER

Membres du Bureau absents

Hugo HENNETON (excusé)

Laure MERI

Invités permanents

Françoise LEBRUN, coordinatrice régionale

Louise LEGRAIN, coordinatrice régionale

Jean-Claude RENET, coordinateur CeGIDD

Anaïs LESOURD, coordinatrice médicale, (excusée)

Guillemette UNAL, chef de projet (excusée)

Lieu :

Rouen, Caen, Cherbourg (réunion téléphonique)

Heure de début : 17h00

Quorum atteint : 6/8

Ordre du jour

1. Présentation de Louise LEGRAIN, *nouvelle coordinatrice du COREVIH*
2. Validation du précédent CR
3. Retour de l'évaluation sur la formation auprès des établissements pénitentiaires (*CD VDR et MA Evreux*)
4. Projets et financement
 - a. Passeport Santé
 - b. Box pour les MG
 - c. Epidémiologie : étude Virginie SUPERVIE
5. Commission « Recherche »
6. Proposition de communication sur le dépistage (*Benjamin*)
7. Points divers

Présentation Louise LEGRAIN

Louise LEGRAIN, nouvelle coordinatrice du COREVIH Normandie, se présente aux membres du bureau en revenant à la fois sur son parcours professionnel et celui de sa formation.

Validation du précédent CR

Le compte-rendu du bureau du 25 septembre 2019 est validé.

Retour sur la formation auprès des établissements pénitentiaires

Cf. diapos n°5 à 19

Dans le cadre de la commission « Prison » du COREVIH Normandie, suite à l'état des lieux réalisé en 2018, des formations ont été proposées aux établissements pénitentiaires normands, conformément au module de formation élaboré par le groupe de travail.

Quelques établissements ont répondu favorablement à cette offre de formation dont le CD du Val de Reuil, la MA d'Evreux, le CD d'Argentan et la MA de Cherbourg.

Cette offre de formation cherchant à s'appuyer sur les ressources locales, nous avons pu la réaliser le 10 octobre dernier au CD du Val de Reuil et à la MA d'Evreux, le Dr Nidal AKOUM, médecin au CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil ayant assuré la partie scientifique à partir d'un cas clinique (morsure d'un surveillant lors d'une agression).

Aline JUGLET, association l'Abri et Maité GUEDOIS, association AIDES ont assuré la partie prévention/dépistage et représentations du VIH de manière très interactive.

Est présenté ce jour au bureau le retour des évaluations sur cette journée.

Une discussion s'engage autour des éléments suivants :

- Les appuis locaux éventuels pour relancer cette action dans les autres établissements pénitentiaires de la région pourraient être les suivants :
 - Emilie VIGER identifiée et reconnue en tant qu'acteur local pour la MA de Cherbourg ainsi que l'établissement de Coutances.
 - Dr Marie-Anne SALAUN, CeGIDD Caen pour l'établissement de Caen
 - Laurence ROGER (Drog'AIDES) pour le CD d'Argentan
 - S'agissant de la MA de Rouen, le COREVIH doit être invité lors d'un prochain COPIL santé avec l'appui de l'association AIDES, acteur local intervenant à la MA de Rouen
- Ces formations présentent une opportunité d'identification de pistes d'actions et d'amélioration ainsi qu'un intérêt en matière de recherche et d'épidémiologie carcérale des IST.

Projets et financements

Cf. diapos n°20 à 36

Au préalable, il est rappelé que le montant du budget dédié aux projets s'élève à 40 000€ (Cf. CPOM 2019-2021), mais fait l'objet d'une négociation annuelle avec l'ARS.

- **Parcours « migrants primo-arrivants »**

Après avoir rappelé le contexte du projet, est présenté le parcours de soins.

C'est une action collective (CeGIDD, PASS, MDM, CLAT, etc..) s'inscrivant dans une approche de santé globale (IST, VIH, Hépatites, Tuberculose, Santé Mentale).

Le Dr Anaïs LESOURD, porteuse du projet a fait une demande de financement auprès de l'ARS pour l'élaboration d'un « passeport santé » et essuyé un refus de sa part, considérant qu'un budget avait été alloué à la PASS. Or, cette dernière rétorque ne pas avoir les moyens financiers pour ce projet « passeport santé ».

Ainsi, il s'avère que le document est alors pris en charge par le COREVIH (travail des salariés) et la maquette sera réalisée par la cellule de communication du CHU.

Enfin, une discussion s'engage sur les moyens de donner une dimension régionale à ce projet.

- Caen : « *toutes les pièces du « puzzle » sont en place* » pour que cette action puisse être partagée localement et que les acteurs voient s'ils se l'approprient et comment. Un recensement des acteurs va être réalisé pour proposer une rencontre et une présentation de la démarche.
- Pour certains membres du Bureau, il ne convient pas forcément de « *plaquer un dispositif construit à une échelle locale sur une autre échelle de la région* ». Il convient davantage que les acteurs locaux s'approprient la démarche mise en place sur Rouen.
- Toutefois, il est important de s'appuyer sur le maillage territorial afin de connaître les actions déjà mises en place par les départements.

Le projet est validé par le bureau.

- **Projet « BOX IST/Prévention »**

La présentation du projet a fait l'objet d'un intérêt particulier par les membres du bureau et d'une discussion relativement riche.

Toutefois quelques réserves ont été émises :

Réserves sur le contenu :

- Privilégier le préservatif interne demeurant peu connu et ajouter une dosette de gel par BOX pour rappeler son utilité
- Proposition de retirer les préservatifs externes et de proposer à la place une brochure explicative, utiliser au maximum les documents déjà existants.
- Questionnements sur l'intérêt des stylos, « Tote bags » et leur coût ?
- Tester la box auprès d'un (ou de plusieurs) médecins généralistes.

- L'URML a été informée de la démarche et devrait communiquer auprès des MG (à recontacter)
- S'agissant de la PrEP, un modèle d'ordonnance pourrait être mis à disposition sur le site internet du COREVIH pour les MG, après publication du décret relatif à la dispensation de la PrEP par ces derniers. Pour l'instant, seule la carte postale comme support de communication suffit.

Réserves sur le budget :

- Rappel du caractère prévisionnel du budget et la pertinence d'un lissage financier sur deux exercices (2019 et 2020).
- Coût des préservatifs apparemment élevé (prix à négocier)
- Proposition de coûts pour les préservatifs :
 - Externe : 0,09€
 - Interne : 1,68€
 - Aromatisé : 1,47€

Une précision est apportée au sujet des protocoles IST : ces protocoles concernent les modalités de prélèvement et de traitement. Les documents seront publiés sur le site et mis à jour régulièrement.

- Projet épidémiologie (V. Supervie)

Le contexte du projet est là aussi rappelé (*cf. présentation bureau du 05 mars 2019*).

Il est à noter que ce projet n'aura pas forcément le même degré de finesse en Normandie que dans d'autres régions (ex Ile de France avec épidémie plus forte) eu égard aux spécificités du bassin de population. Toutefois, ce travail peut permettre d'initier des travaux en matière d'épidémiologie locale et il est aussi perçu comme une source importante d'informations pour d'éventuels projets à venir.

Le projet est validé par le bureau avec les réserves émises ci-dessus.

Commission « Recherche »

Cf. diapo n°37 à 41

En préambule, il est rappelé l'existence d'une commission recherche pour l'ex COREVIH HN et l'intérêt de réactiver cette commission pour Le COREVIH Normandie.

Parmi les membres susceptibles de faire partie de cette commission, il est apparu important d'associer un ou des représentants de patients, voire même un patient expert.

De la même manière, il est suggéré qu'un appel à candidatures puisse être lancé lors de la journée des CeGIDD afin d'avoir un représentant de ces structures au sein de la commission.

Il est demandé aux infectiologues de Caen et aux représentants des associations de patients de proposer l'un d'entre eux pour participer aux travaux de la commission.

La création de cette commission est validée par le bureau.

Proposition de communication sur le dépistage

Point non abordé et à revoir avec Benjamin DUVAL pour le prochain bureau.

Points divers

Cf. diapo 43

S'agissant des procédures de vote, l'article 5.4 du règlement intérieur stipule :

« Les décisions, avis, propositions, programme d'action et rapport d'activité sont validés par un vote majoritaire simple. Le quorum nécessaire pour le vote est de la moitié plus un des votants.

Le vote s'effectue habituellement à main levée, mais peut à la demande d'un membre, s'effectuer à bulletin secret. Si le quorum n'est pas atteint, le vote est reporté à une prochaine réunion devant se tenir dans le mois suivant et pour laquelle aucun quorum ne sera exigé. »

Ainsi, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la précédente plénière, le vote pourra se dérouler lors de la prochaine AG du 12 novembre 2019 même si le quorum n'était pas atteint.

Deux postes au bureau sont à pourvoir :

- Catégorie 2 : Mme Zoé ROCLIN (Catégorie 2) se porte candidate (cf. mail du 29/10/19)
- Catégorie 4 : pas de candidat déclaré à ce jour

Si aucun des membres du collège 4 ne se porte candidat, un membre des Collèges 1, 2 ou 3 pourra se porter candidat à son tour.

S'agissant de la thématique « les Alpes sans SIDA », la présentation est assurée par la coordinatrice du COREVIH Arc Alpin, Mme Anne MONNET-HOEL, sans portage politique, le président ayant eu un empêchement.

Prochaine réunion : mercredi 11 décembre à 16h00 en présentiel à Pont-l'Evêque

Fin de la réunion : 19h15

Le Président du COREVIH Normandie

Pr Manuel ETIENNE